

CHARTRE

ASSOCIATION DES ENTREPRISES VALAIS EXCELLENCE

La charte est le fondement de notre culture d'entreprise.

Elle permet de communiquer sur les valeurs, la mission et les engagements pris par notre association en ce qui concerne l'ensemble des parties prenantes: collaborateurs, entreprises membres, membres du comité, fournisseurs, partenaires.

Elle guide les collaborateurs, sert de ligne directrice quant aux décisions à prendre et à l'attitude à adopter.

1 Nos valeurs / Nos engagements

Les valeurs portées par le label Valais excellence correspondent aux valeurs défendues par les entreprises certifiées et également par notre association. Les valeurs représentent l'ADN de notre association et font partie intégrante de la culture de notre entreprise. Elles dictent les engagements que nous prenons au quotidien et permettent aux collaborateurs de s'identifier à l'entreprise.

La charte du développement durable du Canton du Valais datant du 26 juin 1998 sert également de référence à notre association.

La qualité/L'excellence

Nous nous engageons à :

- Fournir à nos parties prenantes, une information transparente, compréhensible et complète
- Réaliser des actions qui soient en totale cohérence avec nos missions
- Soutenir les entreprises valaisannes dans la recherche de performance et d'excellence
- Etre constamment à l'écoute du client que nous considérons comme un partenaire
- Développer des prestations en fonction des besoins et attentes du client
- Maîtriser les coûts de fonctionnement de notre association
- Augmenter les recettes

L'humain

Nous nous engageons à :

- Permettre aux collaborateurs de développer leurs compétences
- Entretien des rapports, avec l'ensemble de nos parties intéressées, qui soient basés sur la confiance
- Offrir à nos collaborateurs et à nos clients, du respect, de l'équité et de la loyauté
- Sensibiliser les entreprises valaisannes certifiées à l'amélioration de leurs performances sociales
- Etablir, avec l'ensemble de nos parties intéressées, des relations durables
- Ecouter et mesurer la satisfaction de nos collaborateurs

Le mouvement / l'action

Nous nous engageons à :

- Mener des actions qui favorisent le développement durable de notre région
- Favoriser l'économie locale
- Limiter les impacts environnementaux de l'association
- Sensibiliser les entreprises valaisannes aux enjeux environnementaux
- Améliorer continuellement nos prestations
- Relever les défis de l'avenir, notamment ceux qui concernent l'innovation

Le bien-être

Nous nous engageons à :

- Cultiver un esprit convivial en gardant le professionnalisme de rigueur
- Ecouter, partager les idées, soutenir
- Offrir des conditions de travail propices aux collaborateurs

2 Notre mission

La mission principale de l'Association des entreprises Valais excellence est de

**Promouvoir le développement durable et
la citoyenneté dans les entreprises valaisannes**

Selon les statuts du 1^{er} janvier 2013, notre association :

- accompagne la mise en œuvre des principes du développement durable dans les entreprises valaisannes
- encourage l'amélioration continue de la qualité des prestations
- gère les critères d'attribution du label Valais excellence
- distingue et promeut, par le label Valais excellence, la responsabilité sociale des entreprises valaisannes
- défend les intérêts des entreprises Valais excellence au sein des organismes de promotion
- coordonne et anime les échanges entre les entreprises membres de l'association
- développe, gère et promeut les outils de gestion de la qualité et de l'excellence